



PRÉFET DU NORD

Lille, le 21 septembre 2015

Communiqué de presse

APPRENTISSAGE ET SERVICE CIVIQUE 20 JEUNES EN PRÉFECTURE DU NORD



La préfecture du Nord accueille dix volontaires du service civique et dix jeunes en contrat d'apprentissage.

Des volontaires du service civique au service des usagers

Le service civique a été instauré par la loi du 10 mars 2010 et permet à un jeune âgé de 16 à 25 ans d'effectuer une mission d'intérêt général au service de la collectivité. Depuis le 1^{er} mai dernier, toutes les préfectures peuvent accueillir des volontaires grâce l'agrément national délivré par l'Agence du service civique. La préfecture du Nord s'est engagée dans la démarche et a souhaité accueillir des jeunes pour exercer des missions de médiation et d'accompagnement des publics.

En préfecture et en sous-préfectures, les volontaires du service civique exercent une mission générale d'orientation et d'accueil des usagers. Ils assurent également l'accompagnement des ressortissants étrangers dans leurs démarches. Six d'entre-eux sont missionnés à Lille et quatre autres en sous-préfecture à Valenciennes et à Dunkerque.

La préfecture contribue à la politique nationale de dynamisation de l'apprentissage

Afin de donner une impulsion nouvelle à l'apprentissage et de l'ouvrir plus largement à la fonction publique d'État, le président de la République a annoncé, au cours de la grande conférence sociale des 7 et 8 juillet 2014, des objectifs de recrutement ambitieux pour l'État. Ainsi, 10 000 apprentis devront être recrutés : 4 000 à partir de septembre 2015 et 6 000 à partir de septembre 2016. Il s'agit de recruter 500 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans en apprentissage en 2017 tous secteurs confondus.

Les apprenti(e)s de la préfecture du Nord bénéficient, en alternance, d'une formation allant du CAP à la licence, en passant par le bac ou le brevet professionnel. Cinq jeunes sont affectés à la prévention et la sécurité des biens et des personnes, deux sont sur des postes techniques (peinture et menuiserie), deux autres se sont vus confier des dossiers liés à la politique de la ville ou la cohésion sociale et enfin une autre assure des fonctions de secrétariat.

Au quotidien, des tuteurs et des maîtres d'apprentissage accompagnent l'ensemble de ces jeunes dans leur projet personnel et professionnel.